



CR CSA DU 18/12/2025 RECONVOQUÉ 05/01/2026

La reconvocation du CSAL programmée en première convocation le 18/12/2025 a permis de valider la création de la Cellule de renseignement et de ciblage maritime (CRCM).

Ainsi, comme nous l'exposions dans notre déclaration liminaire, l'UNSA trouve ce projet de bonne augure pour l'action de la douane sur le Grand Port Maritime de Guadeloupe, enjeu stratégique majeure en matière LCF dans notre département.

Aussi, la DG accorde 4 NBI destinées à soutenir l'activité spécifique du ciblage portuaire.

Toutefois sur le volet RH, une critique demeure au niveau de l'UNSA. Nous assistons encore une fois à l'**évolution des missions d'un service sans effectifs supplémentaires**. La maxime « à effectif constant » se poursuit. Donc l'UNSA note une évolution positive mais encore trop timide au regard du niveau la menace qui pèse (*plus de 15 tonnes de cocaïne ayant transité en 2025 par le port de Jarry*).

En outre, le choix de placer l'élément de ciblage au plus près du flux (*au sein des BSE en Guadeloupe comme en Martinique*) à l'inverse de ce qui se fait en Guyane par exemple (*supervision au niveau CRPC*) rentre dans une stratégie de proximité. **L'UNSA estime que cette nouvelle donne permettra sans doute de mieux intégrer la BSE portuaire de la Guadeloupe dans son espace naturel**. Mais pour aller au fond des choses, **cette cellule devra être renforcée d'au moins 3 agents** afin d'investir de manière ambitieuse le fret maritime conteneurisé. Toutefois, ce choix vient amputer la CRPC d'une mission. Nous attendons de savoir quel est dorénavant le périmètre défini pour la CRPC (ciblage dans le fret aérien semble-t-il ?). Il semble qu'une instance pourrait apporter des réponses à la parité syndicale.

Par ailleurs, le DR de Guadeloupe a expliqué que le choix des collègues s'est fait en s'appuyant sur les collègues qui, historiquement, faisait déjà du ciblage.

Par effet de bord, l'UNSA a abordé des questions en rapport avec la formation de ces collègues. La direction nous informe que des échanges ont été réalisés avec Le Havre, mais estime que la meilleure formation se ferait sur place par l'expérience et la pratique.

De plus, l'évolution des débats a permis de mettre en lumière les effets néfastes sur l'offre de formation spécifique en matière de lutte contre les stupéfiants avec la disparition du CIFAD en Antilles-Guyane.

Le ciblage portuaire est un travail sur de la donnée et construit sur une analyse de risque qui permet de révéler des critères de ciblage pertinents.

Par conséquent l'accès au système d'information est un outil indispensable. En effet, la CRCM ne dispose toujours pas d'accès à **OSCAR**.

Cet applicatif de la compagnie maritime renferme les informations capitales pour affiner le travail des agents cibleurs.

Aujourd'hui, l'Administration rencontre une **résistance de la part de la CMA-CGM**, qui n'autorise pas l'accès à ses données. La direction informe la parité syndicale que la pression mise sur la CMA-CGM. Le Préfet de région est informé de manque de coopération de la CMA-CGM. Et la DG est informée de la situation rencontrée. A suivre ...

Aussi, l'UNSA attire l'attention de la Direction sur la sensibilité du traitement des sources et les risques auxquels les collègues pourraient être exposés dans cet exercice. L'UNSA tient à rappeler que la gestion des sources complexes demeure la prérogative des services de la DNRED-CrimOrg. Donc sans préjuger des capacités et compétences individuelles, il faudra veiller à ne pas exposer les collègues pour une politique du chiffre et une mise en concurrence interne avec nos services

d'enquête en local. Nous n'avons pas les moyens de nous diviser face au défi que représente la lutte contre le trafic international de stupéfiants.

Le point 2 de l'ordre du jour de cette instance nous conduit sur l'organisation du PGL.

Eu égard aux difficultés dans le suivi des travaux correctifs absolument nécessaire pour la sécurité des personnels, **une nécessité d'implantation d'une composante PGL à l'Hôtel des douanes s'est avérée nécessaire.**

Cette nouvelle organisation doit permettre au PGL de suivre au plus près les demandes de la zone Grande-Terre. Mais attention, il ne s'agit pas d'une délocalisation du PGL en zone pointoise qui pourrait conduire à une désertification basse-terrienne.

D'autre part, les difficultés de recrutement sur les postes d'IP en Guadeloupe ont créé des vacances de postes de managers stratégiques qui se sont révélées des plus délétères pour les services de la DR de Guadeloupe. Le constat est sans appel :

- une charge de travail écrasante reposant sur trop peu de personnels,
- un manque de reconnaissance pour les agents occupant des postes sur ces fonctions support,
- et une fragilisation des prérogatives de plein exercice de la circonscription.

D'ailleurs, l'UNSA rappelle que le bureau de Jarry se trouvent en zone à risque naturels et technologiques.

En effet, suite à une proposition jugée insuffisante de la parité administrative en FS DUERP du 30/10/2025 en 2025, vos représentants UNSA avec l'appui des autres représentants du personnel ont demandé que le niveau de cotation du risque SEVESO soit revu à la hausse.

Du chemin reste somme toute à parcourir. En effet, l'Hôtel des douanes de Jarry bien qu'ayant été construit avant la mise en place des directives SEVESO demeure situé en zone SEVESO.

Selon l'avis de l'UNSA, les correctifs sur le bâtiment (salle de confinement avec extraction d'air et renouvellement de l'oxygène) et de politique de prévention (participation active aux exercices d'évacuation et élaboration d'un plan d'intervention interne) devront être apportés pour mise en conformité.

Sur le volet SEVESO, la direction assure la parité syndicale de l'engagement certain de l'Assistant de Prévention auprès des autorités préfectorales.

L'UNSA attend donc les résultats de cet engagement et appelle de ses vœux la mise en conformité des locaux pour répondre à une obligation légale de protection de l'intégrité physique des personnels, comme le prévoit le Code du Travail.

Article 4121-1 du Code du Travail

L'employeur est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés. Dans ce cadre, l'employeur ne doit pas seulement diminuer le risque, mais doit l'empêcher.

Enfin, l'UNSA Douanes Guadeloupe salue la nomination de Mme ESNARD à la tête du PGL et de M. GENE promu Chef divisionnaire à Basse-Terre dont les présences en zone pointoise doit offrir aux différents partenaires un interlocuteur de niveau stratégique.

L'UNSA salue également une avancée à savoir la **présence d'un deuxième TSI en Grande-Terre. M. LEBORGNE** est dorénavant titularisé en catégorie C.

Ainsi, nous avançons vers une diminution de la charge reposant sur la seule collègue TSI en Grande-Terre jusqu'à présent. Et l'UNSA ne peut que se satisfaire d'une amélioration des conditions de travail et de l'arrivée d'un collègue qui vient mettre ses compétences au service de la douane en Guadeloupe.

*Les Abymes, le 14 janvier 2025
Vos représentants UNSA Douanes*

